

La terminologie à l'honneur

Par : Le Comité du Prix de l'ATIO

« La moins nombreuse des professions de l'ATIO, mais loin d'être la moindre » : on aura reconnu dans les propos de Fabrice Cadieux (alors président de l'ATIO) à la cérémonie de remise du Prix de l'ATIO le 10 mars dernier – une fois de plus à l'honneur cette année – la terminologie et tout son apport au travail des professionnels du langage.

Avec *Onterm*, en effet, c'est non seulement à l'œuvre utile des pionniers infatigables qui créèrent, développèrent et répandirent les outils de normalisation des appellations et autres termes officiels du gouvernement de l'Ontario que l'Association rend hommage, mais c'est encore et surtout à la profession terminologique tout entière.

Il y a quelques années déjà, l'ATIO primait *Termium*, la banque de données terminologiques du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada. L'Association

tient à rappeler encore, en récompensant à présent *Onterm*, la contribution de la terminologie à la rigueur et à l'efficacité de notre travail.

Il n'est pas surprenant que cet apport généreux soit le fait de collègues bien connus dans la profession, dont beaucoup sont membres de l'ATIO (notre photo), et qui travaillent de surcroît au sein du Service de traduction du gouvernement de l'Ontario, avec lequel l'Association entretient depuis longtemps des liens étroits.

Nous félicitons donc les membres de l'équipe d'*Onterm* ainsi que leurs collègues du gouvernement de l'Ontario et tous nos membres terminologues, qui ont bien mérité notre estime. Puissent-ils offrir longtemps encore aux traducteurs et interprètes – et au grand public bien entendu – leur appui et leur indispensable collaboration.



Photo : Denis Perreault

Talia, la toute nouvelle recrue de l'Unité de terminologie, Service de traduction du gouvernement de l'Ontario : Hagit Fry, Isabelle Bauman, Christine Ahmed, Nelly Hakim, Philip Metz, Denis Perreault, Nelida Chan, Edna Hussman, Sheila Tracey

Message du président de l'Association

Par : Ken Larose

Traduction : Patricia Adjizian, trad. a. (Canada)

Un mélange de plaisir et d'appréhension m'habite à présent que je me trouve à la tête de l'ATIO, à la suite de notre assemblée générale annuelle tenue à Toronto le 24 avril dernier. Plaisir, en raison des défis intéressants qui nous guettent cette année. Appréhension, parce que je suis conscient de ce qu'il prendra pour accomplir ne serait-ce qu'une petite partie de ce que mon prédécesseur a réalisé durant son mandat. Comme le savent tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec lui, Fabrice Cadieux n'a ménagé aucun effort visant la promotion de l'Association, l'expansion dynamique du nombre de membres, l'ouverture vers d'autres secteurs de l'industrie de la langue ainsi que la refonte et la modernisation des méthodes de travail du Secrétariat, au 1, rue Nicholas, à Ottawa. Sous son leadership, l'ATIO a entamé l'amélioration du site Web et de la base de données des membres, a introduit l'adhésion en ligne, a négocié l'Accord sur le commerce intérieur avec les autres associations provinciales de traducteurs, terminologues et interprètes, et a offert un éventail de séances de perfectionnement professionnel aux membres, aux candidats à l'agrément et aux étudiants. Fabrice poursuivra son travail au sein de l'ATIO en tant que président du Comité des relations publiques et rédacteur en chef d'*InformATIO*, ainsi qu'à titre de président du Comité de la reconnaissance et de l'agrément. Ce dernier poste a été occupé jusqu'à tout récemment par Pascal Sabourin, ancien président de l'ATIO et président actuel du CTTIC.

Dans la foulée des changements cuvée 2004, nous perdons le précieux apport d'Hélène Gélinas-Surprenant qui, en plus d'avoir siégé au conseil pendant 15 ans, a présidé plusieurs comités, mis son expertise en terminologie au service de l'ATIO et assumé la tâche exigeante de réviser et de maintenir à jour le *Règlement intérieur*. Finalement, Michel Trahan, notre sympathique secrétaire sortant, continuera à servir nos professions langagières en tant que secrétaire du CTTIC.

Sans aucun doute, cette année apportera beaucoup de changements. Les nouvelles technologies, les fluctuations démolinguistiques et la fragmentation des marchés, entre autres, entraînent des mutations importantes dans le secteur de la traduction en Ontario. Les gouvernements demeurent certes des intervenants de taille. Toutefois, nous devons continuer à souligner l'importance du rôle que les associations professionnelles telles que la nôtre jouent dans le domaine de la protection du public, tant au niveau de la qualité des services que de celui de la sécurité.

Nous devons poursuivre notre dialogue, en partie par l'intermédiaire du CTTIC, avec le Bureau de la traduction, la nouvelle Association des industries de la langue, nos pendants dans les autres provinces et d'autres intervenants. Mais surtout, nous devons être conscients, aujourd'hui plus que jamais auparavant, des attentes de nos membres envers l'ATIO. À cette fin, nous devons rester à l'écoute de tous et déployer des efforts soutenus en vue de tirer profit des talents de nos bénévoles qui siègent au Conseil d'administration et aux divers comités.

Chères collègues, Chers collègues,

C'est avec grand plaisir que j'ai l'occasion de vous servir encore une fois cette année, bien que ce soit dans le cadre d'autres fonctions.

Comme vous le savez, auparavant, le poste de directeur, Langues étrangères figurait dans notre *Règlement intérieur*. Or, pendant bon nombre d'années, il n'y avait aucun candidat pour occuper ce poste. En raison de l'enthousiasme grandissant parmi les membres, les administrateurs du Conseil ont constaté l'importance de cette composante et ont voté à l'unanimité en faveur du rétablissement de ce poste.

Cette année, j'ai l'honneur d'avoir été désignée par le Conseil pour pourvoir à ce poste, et je constate qu'il existe un besoin unique de traducteurs dont la combinaison de langues n'est pas le français et l'anglais. Pour beaucoup d'entre nous, la langue de départ est l'anglais ou le français, mais bon nombre peuvent travailler dans différentes combinaisons de langues, qui ne comprennent peut-être pas le français ou l'anglais.

J'ai pris l'initiative d'affronter ce défi et de collaborer avec vous en ce qui a trait aux questions avec lesquelles vous devez composer quotidiennement. Chaque jour, nous devons relever de nombreux défis et répondre à bien des besoins. Ensemble, en collaboration avec le Conseil et le Secrétariat de l'ATIO et grâce à l'aide professionnelle de *Base Consulting*, nous pouvons mettre sur pied des programmes éducatifs qui peuvent nous aider à être davantage efficaces dans le cadre de notre travail, et à mieux servir nos clients, qu'il s'agisse d'entreprises ou de membres de la communauté.

De plus, nous espérons pouvoir faire en sorte que les traducteurs puissent attester la validité de copies conformes à titre de commissaires aux affidavits. Veuillez m'indiquer si cette possibilité représenterait une valeur ajoutée pour vous et vos clients. N'hésitez pas à vous joindre au Comité permanent des traducteurs en langues étrangères. Nous aimerions que vous nous fassiez part de vos commentaires, que vous ayez des questions ou des préoccupations ou que désiriez échanger des idées dont vos collègues pourraient tirer profit.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous désirez discuter ou si vous aimeriez faire une suggestion qui permettrait à l'ATIO de mieux vous servir.

Maha Takla, B.A., trad. a. AR-EN (Canada)

Directrice, Langues étrangères

mtakla@ammtranslation.com

Traduction : Michel Courchesne, trad. a. (Canada)

À l'intérieur...

Prix du bénévolat de l'ATIO 2004	4
Hommage aux jubilaires	4
Une avocate vous conseille sur la limitation de responsabilité... ..	5
Votre nouveau Conseil 2004-2005	5
L'expansion de l'Union européenne	6
Félicitations aux nouveaux agréés	7
Calendrier des activités	8

Prix du bénévolat de l'ATIO 2004 à Myriam Jarsky

Par : *Hélène Gélinas-Surprenant, trad. a., term. a.*
présidente du Comité du Prix du bénévolat de l'ATIO

On ne dira jamais assez combien les cours par correspondance sont populaires auprès des membres potentiels de l'Association, ni à quel point l'aide des bénévoles qui y participent est appréciée, tant par l'Association que par les inscrits au cours.

Cette année encore, l'ATIO est heureuse d'honorer l'apport d'une personne qui se dévoue pour la bonne marche de cette initiative en remettant le prix du Bénévolat 2004 à **Myriam Jarsky**, une traductrice de Toronto. L'ATIO tient ainsi à souligner son aide précieuse à l'organisation du cours préparatoire, tant au niveau du choix des textes que du tutorat, et sa collaboration avec le Secrétariat de l'Association pour lequel elle traduit bénévolement selon les besoins.

Myriam fait partie du groupe de professionnels qui accompagnent les futurs agrégés, rendant ainsi plus humain le processus de perfectionnement. Ce lien de personne à personne représente l'entraide et le partage des acquis propres à nos professions et inscrits dans notre *Code de déontologie*. Au nom de l'Association et plus particulièrement de ceux qui ont bénéficié de son aide, chaleureux remerciements à **Myriam Jarsky**.

Le Prix lui a été remis le 24 avril dernier, dans le cadre de la Journée de perfectionnement annuelle de l'ATIO, par le président sortant, Fabrice Cadieux; il s'accompagne d'un certificat, de l'épinglette dorée de l'ATIO et d'une remise de la moitié des frais de cotisation pour 2005.

Décerné depuis 1998, le **Prix du bénévolat de l'ATIO** couronne chaque année une personne qui œuvre, souvent dans l'ombre, à la bonne marche et au mieux-être de l'Association.



Photo : Mathalie Trudel

Fabrice Cadieux, président sortant, en compagnie de Myriam Jarsky, lauréate du Prix du bénévolat 2004

Hommage aux jubilaires

Par : *Catherine Bertholet*

Les membres qui suivent ont adhéré à l'ATIO en 1979 et ont participé à la vie collective de l'Association pendant un quart de siècle. Félicitations... et bonne continuation!

Alain Bernier	Anne-Marie Demers	Chantal Miranda
Sybil Anne Brake	Annick Freed	Isabelle Parent
Nicole Breeze	Albert Fung	César Rouben
Lorraine Briand	Claude Gillard	Esther Shlien
Alain Charest	Derek Jordan	Georges Talbot
Elizabeth Davies	Janet Jury	Gérard-Raymond A. Verreault

Heures d'été du Secrétariat de l'ATIO

Du 21 juin au 7 septembre 2004,
le Secrétariat sera ouvert
de 8 h à 16 h 30.

Une avocate vous conseille sur la limitation de responsabilité

Comment ne pas y laisser sa chemise

Par : Barbara Duffus, trad. a. (Canada)

Traduction : Marthe Gaulin-Li, trad. a. (Canada)

Dans le cadre d'une séance fort intéressante et informative, donnée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'ATIO, Mary G. Griffith nous a présenté de façon sommaire des principes de droit pertinents, afin de nous aider à nous protéger contre des poursuites et d'autres conflits juridiques. Ses commentaires concernaient à la fois les interprètes et les traducteurs, bien qu'elle ait précisé que ces derniers soient plus exposés aux risques, puisque les tribunaux reconnaissent les diverses contraintes, dont le temps, auxquelles sont confrontés les interprètes, dans le contexte du travail. Il importe donc de formuler avec une prudence particulière toute traduction certifiée conforme.

Chaque membre de l'ATIO se doit d'évaluer sa propre situation, vraisemblablement avec l'aide d'un conseiller juridique, pour déterminer les domaines spécifiques de risque, étant donné que l'assurance contre les erreurs et les omissions peut ne pas suffire. Nous pourrions être tenus responsables notamment de négligence, de représentation trompeuse, de divulgation de renseignements confidentiels, de partialité et de conflit d'intérêts. Dans de telles situations, les dommages pourraient inclure non seulement les pertes financières antérieures ou ultérieures de notre client, mais celui-ci pourrait également réclamer un dédommagement pour atteinte à la réputation et perte de liberté (dans le milieu judiciaire). Nous devons également tenir compte de l'effet de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, en ce qui concerne la sécurité et la tenue de dossiers.

Il faut savoir que chaque association provinciale possède un code de déontologie différent et tenter de se conformer au plus exigeant par rapport à son propre travail. Tel que souligné lors de la période de questions, c'est toujours une bonne idée de se munir d'un contrat



Photo : Nancy McInnis

Le nouveau président de l'ATIO, Kenneth Larose, en compagnie de Mary G. Griffith

écrit, par un avocat dans la mesure du possible, mais il n'est pas toujours raisonnable d'exiger un contrat formel pour chaque travail. À cet effet, même un courriel confirmant les ententes verbales peut procurer une certaine protection. Rappelez-vous que même si votre contrat limite expressément votre responsabilité, il ne vous protégera peut-être pas contre toute éventualité. Par conséquent, il est primordial de ne pas surestimer nos connaissances et aptitudes; il peut être préférable de faire appel à une personne qui soit experte dans le domaine en question. Comme toujours, il vaut mieux établir des mesures de protection avant que ne survienne un problème.

Somme toute, une présentation révélatrice qui pousse à la réflexion.

Votre nouveau Conseil 2004-2005

Par : Catherine Bertholet

Le 24 avril dernier, l'ATIO tenait son assemblée générale annuelle et procédait à l'élection des membres de son Conseil d'administration.

Les membres du nouveau Conseil sont :

Kenneth Larose	président	Dorothy Charbonneau	directrice, Interprètes de conférence
Nancy McInnis	vice-présidente et directrice, Traducteurs indépendants	Yuri Geifman	directeur, Interprètes judiciaires
Ilse Wong	secrétaire	David Lowe	directeur, Traducteurs salariés
Creighton Douglas	trésorier	Maha Takla	directrice, Langues étrangères
Fabrice Cadieux	directeur, Comité des relations publiques	Vacant	directeur, Terminologues

Félicitations à tous!

L'expansion de l'Union européenne

Par : J. Creighton Douglas, trad. a. (Canada)

Traduction : Carmen Bourbonnais, trad. a. (Canada)

La plupart d'entre nous avons déjà lu ou entendu des nouvelles sur l'expansion de l'Union européenne, survenue le 1^{er} mai dernier. L'UE a accueilli en ce jour historique dix nouveaux pays venant se joindre aux quinze pays déjà membres. Cet élargissement vient

ajouter de nouvelles langues à l'éventail linguistique déjà riche de l'UE, ce qui exigera des services de traduction et d'interprétation, tant pour les gouvernements que pour les entreprises.

Suite à la page 8



- Nouveaux membres
- * Pays candidats

Source : Commission européenne

FÉLICITATIONS!

Certains des candidats reçus à l'examen en traduction de février dernier accèdent pour la première fois au plein exercice de la profession; d'autres ajoutent de nouvelles combinaisons de langues à leur palmarès. À tous, ainsi qu'à tous les autres dont nous publions le nom au fil de l'année, au fur et à mesure qu'ils reçoivent l'agrément, nous souhaitons une chaleureuse bienvenue au sein d'une profession où les membres sont à l'honneur. Félicitations et bon été!

AGRÉÉS PAR VOIE D'EXAMEN DU CTIC EN TRADUCTION

Français-Anglais

Heather Bissonette
Nadine Brown
Chloé Collins
Judy Edmonds
Marielle Godbout
Vanessa Lameche
Christopher Newey
Wyley Powell
Caroline Szpak
Mary Varcoe
Michael Wilkshire

Anglais-Français

Claude Forand
Prince MacAuley
Valérie Michaud
Marie Rahman
Jacques Thibault

Arabe-Français

Morgane Boëdec Mokhtar

Espagnol-Français

Sylvie Laliberté

Français-Espagnol

Elsa Chu

Anglais-Croate

Sadia Hadziavdic

Anglais-Allemand

Kirsten Nellen

Anglais-Coréen

Yongjoo Kim

Anglais-Russe

Grigori Gomziakov
Svetlana Shevcun

Anglais-Espagnol

Maria Allum
Pablo Cambon
Maria Alejandra Funes
Claudia Huelgas Nevárez
Andres Iriarte
Rosana Maciel
Andres Melo
Teresa Ramón Joffré
Edith Rosemberg
Rosana Russo
Diana Tuccillo
Carolina Zabala

Italien-Anglais

Lawrence Koch



Russe-Anglais

Marcus Malabad
Ludmila Rizakova

Espagnol-Anglais

Tammy Dolanski

AGRÉE SUR DOSSIER EN TRADUCTION

Anglais-Français

Sylvie Sabourin

AGRÉÉ SUR DOSSIER EN TERMINOLOGIE

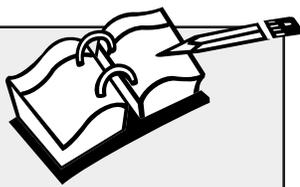
Français-Anglais

Jean-Pierre Artigau

Anglais-Français

Jean-Pierre Artigau

Calendrier des activités



✓ JUILLET 2004

20-24 juillet 2004 : Théorie et pratique de la traduction au Moyen-Âge

Université de la Sorbonne, Centre de linguistique française.
Paris (France)

Renseignements : mouzire@club-internet.fr

✓ OCTOBRE 2004

13-16 octobre 2004 : Conférence annuelle de l'*American Translators Association*

Toronto (Ontario)

Renseignements : www.atanet.org

29-31 octobre 2004 : IV^e Forum de la FIT sur la traduction en Asie. Traduction, connaissances et études interdisciplinaires.

Université de Tsinghua

Beijing (Chine)

Renseignements : www.tsinghua-translation.org.cn

✓ DÉCEMBRE 2004

7-8 décembre 2004 : V^e Colloque sur la traduction, la terminologie et l'interprétation à Cuba et au Canada. Politique linguistique et professions langagières.

La Havane (Cuba)

Renseignements : g.jordan@aiic.net

✓ AOÛT 2005

4-7 août 2005 : XVII^e Congrès mondial de la Fédération Internationale des Traducteurs

Tampere (Finlande)

InformATIO

Publié par :

L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

1202-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030

Télec. : (613) 241-4098

Courriel : info@atio.on.ca Site Web : www.atio.on.ca

Tirage : 1600

Imprimeur : Imprimerie Plantagenet

Graphiste : More In Typo Ltd.

Rédacteur en chef : Fabrice Cadieux

Adjointe à la rédaction : Catherine Bertholet

Politique éditoriale :

La rédaction d'InformATIO se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

Remerciements sincères à :

Patricia Adjizian, Carmen Bourbonnais, Jacquie Bouthéon, Fabrice Cadieux, Lise Cloutier, Comité du Prix de l'ATIO, Michel Courchesne, J. Creighton Douglas, Barbara Duffus, Marthe Gaulin-Li, Hélène Gélinas-Surprenant, Alana Hardy, Ken Larose, Nancy McInnis, Denis Perreault, Maha Takla, Michel Trahan, Nathalie Trudel.

Suite de la page 6

Les gouvernements devront en effet faire traduire un nombre incalculable de documents entre les « nouvelles » langues et les langues parlées à l'UE depuis 1958. On peut s'attendre également à une augmentation des besoins de traduction et d'interprétation dans les secteurs commercial et industriel.

L'UE est déterminée à stimuler le développement économique et les pays qui s'y joignent apportent une variété particulièrement intéressante de langues d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Les nouveaux pays membres comprennent une partie de la République de Chypre, ainsi que l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. Ces pays s'ajoutent aux pays déjà membres de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. Voilà qui donne une idée de la diversité des langues représentées!

Les membres de l'ATIO ou les candidats à l'agrément qui ont une connaissance utile de n'importe laquelle des langues parlées à l'UE pourraient trouver fort avantageux de cultiver leurs liens au sein de l'UE s'ils veulent tirer parti des besoins considérables de traduction et d'interprétation qui ne manqueront pas de se faire sentir dans ce marché en pleine expansion.

C'est ainsi que la langue apprise sur les genoux de votre grand-mère pourrait bien vous rapporter quelques dollars, ou quelques euros!

Sources : Des articles sur l'expansion de l'UE ont paru dans l'hebdomadaire *The Economist* du 1^{er} mai 2004 et dans le *Globe and Mail* du 30 avril 2004. On trouvera aussi un article moins récent sur l'eurojargon, dans *The Economist*, numéro du 2 août 2003.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de l'UE, à www.europa.eu.int/index_fr.htm, où vous trouverez une foule de faits intéressants sur l'UE, notamment une liste des langues officielles de l'UE, selon le pays.